

EXECUTION DE JOHN MEEHAN

LE 22 MARS 1864

Québec a été témoin, hier, d'un triste spectacle. L'échafaud qui n'avait pas été élevé dans ses murs depuis 1836 a été dressé de nouveau pour l'exécution de John Meehan.

Le malheureux condamné John Meehan a subi hier matin toute la rigueur des lois en face de la prison de cette ville, devant une multitude de plus de cinq mille personnes.

Cet infortuné était né en Canada à Ste. Catherine de Fossambaut et avait 23 ans. Son père—un respectable cultivateur—demeura sur une propriété qui lui appartenait dans cette paroisse jusqu'à sa mort, qui arriva il y a 4 ans. Alors sa mère vendit sa ferme pour venir avec ses six enfans se fixer en cette ville où Meehan choisit l'emploi de charretier qu'il garda jusqu'au moment de la perpétration du crime, qui a eu une si funeste influence sur sa carrière. Jusqu'à cette dernière période la vie de Meehan n'offre aucune offense punissable par la loi. Elevé à la campagne sous la surveillance de parents pieux et respectables,